

CHAMPIONNATS DU MONDE DE WHEELING

I- Le Concept

Les Championnats du Monde de Wheeling couronnent la reine ou le roi de la roue arrière à vélo ! La compétition comporte des phases qualificatives individuelles et des phases finales éliminatoires en 1 contre 1.

II- Programme

13h00 - 14h00	Training
14h00 - 15h05	Qualifications individuelles Championnats du Monde de Wheeling.
15h05 - 15h20	Training
15h20 - 15h55	1/16e de finale Championnats du Monde de Wheeling.
15h55 - 16h15	1/8e de finale Championnats du Monde de Wheeling.
16h15 - 16h25	1/4 de finale Championnats du Monde de Wheeling.
16h25 - 16h35	1/2 de finale Championnats du Monde de Wheeling.
16h40 - 16h45	Petite finale Championnats du Monde de Wheeling.
16h45 - 16h50	Finale Championnats du Monde de Wheeling.
17h00	Podium

III- Parcours

Le tracé de l'épreuve est conçu sur une ligne droite de 100m pimentée d'obstacles en tous genres.

IV- Briefing

Les participants doivent être obligatoirement présents lors du briefing qui se déroulera 10' avant le début de l'épreuve.

V- Entraînements

Les entraînements avant l'épreuve sont autorisés sur le parcours entre 13h00 et 14h00.

VI- Matériel

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Sont autorisés à se présenter au départ des Championnats du Monde de Wheeling les pilotes équipés de vélos avec des roues de 26, 27,5 ou 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées. Les vélos à assistance électrique sont interdits.

Les participants n'ont le droit d'utiliser qu'un seul vélo tout au long de l'épreuve.

En cas de casse matériel, seul le cadre ne peut-être changé. Une assistance sur les autres composants du vélo sera autorisée dans la zone technique dédiée à cet effet.

VII- Equipements

1)- Le port du Casque (CE) est obligatoire :

Tout participant se présentant au départ sans l'équipement obligatoire se verra refuser le départ.

Si un participant réalise les entraînements ou l'épreuve sans l'ensemble des équipements obligatoires, il sera sanctionné par le comité de course (pénalité de temps ou mise hors course).

2)- Caméras embarquées :
Les caméras sont autorisées durant l'épreuve.

VIII- Qualifications Individuelles

L'ordre de passage des qualifications individuelles se fera en fonction de l'ordre d'inscription des participants.

Chaque participant aura 2 essais chronométrés pour se qualifier parmi les 32 finalistes, le meilleur temps des 2 temps qualificatifs étant retenu.

Le départ se fera pied à terre et le pilote bénéficiera d'une distance de 5 mètres maximum pour se mettre sur la roue arrière et ainsi réaliser l'ensemble du parcours sur la roue arrière, sous peine des pénalités définies à l'article 10.

IX- Phases finales

Les 32 meilleurs temps des phases qualificatives se retrouveront en phases finales.

Les pilotes s'affronteront en 1 contre 1 sur une épreuve à élimination directe.

Dans leur couloir respectif, le départ des pilotes se fera pied à terre et les pilotes bénéficieront d'une distance de 5 mètres maximum pour se mettre sur la roue arrière et ainsi réaliser l'ensemble de leur parcours sur la roue arrière, sous peine des pénalités définies à l'article 10.

Consulter le tableau des phases finales annexe.

X- Pénalités

Dans le cadre des qualifications individuelles :

> Roue avant posée au sol entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée : temps non comptabilisé.

Dans le cas où plus de 32 pilotes sont concernés par cette pénalité, les meilleurs temps se verront qualifiés d'office pour les phases finales et compléter la liste des 32 pilotes sélectionnés.

Dans le cadre des phases finales :

> Roue avant posée au sol entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée : élimination directe.

La règle veut que le premier pilote à poser la roue avant au sol entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée soit éliminé.

> Obstacle évité ou raté : élimination directe.

> Objet tombé ou animation ratée : pénalité de 5 secondes

XI- Conditions de participation

Pour participer aux Championnats du Monde de Wheeling, il faut rassembler les conditions suivantes :

- S'inscrire sur www.veloengrand.com
- Respecter le présent règlement
- Avoir plus de 10 ans dans l'année
- Pour les mineurs, présenter un aval des représentants légaux
- Être en bonne santé et donc présenter, soit une licence sportive cycliste (FFC/FSGT/Ufolep) présentant la mention certificat médical en cours de validité, soit un certificat médical de moins de 1 an précisant « non contre indication à la pratique du VTT en compétition »
- Être en possession de la plaque de cadre et de la puce de chronométrage délivrées par l'Organisateur
- Restituer la puce de chronométrage sous peine d'une facturation de 50€

XII- Catégorie

1 seule catégorie pour tous les pilotes à partir de 10 ans.

XIII- Discipline

Le concurrent doit respecter le présent règlement.

Le concurrent doit respecter les injonctions des Organisateur.

Le concurrent ne peut aucunement contester les décisions des Organisateur ou des autorités locales.

XIV- Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentées au directeur de course dans un délai de 1 minute après l'arrivée. Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 15 minutes après l'affichage des résultats auprès du directeur de course.

XV- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, intervention secours, remonté mécanique...) subis par les biens personnels des Participants, ce même s'il en a la garde. Les Participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

XVI- Droit à l'image

16.1 Chaque participant autorise la société Chlorobike, éditrice de « Vélo Vert Magazine », et/ou toute personne physique et/ou morale qui la substituerait ainsi que tout tiers agissant pour son compte à utiliser, reproduire et adapter les photos, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation à un événement organisé par Chlorobike, et ce, sur tous supports utiles (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (notamment Internet, Intranet, Extranet) en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et tous formats. Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités applicables et en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, et ce, pour le monde entier.

16.2 Lors du retrait des Pass, chaque participant accepte d'être photographié par l'Organisation. La photo d'identité réalisée sur place garantit le bon fonctionnement de l'organisation (contrôle de l'accès aux tests et aux activités) et sa sécurité. Cette photo est mise gratuitement à disposition du participant dans son espace personnel en ligne sur le site dédié à l'évènement.

XVII- Décharge de responsabilité, renonciation à toute réclamation et engagement à ne pas poursuivre

En toute connaissance de ces faits et en considérant votre accord, admission et participation à cet événement, vous ainsi que vos héritiers ou toute personne agissant en votre nom, décharge et renonce à toute action à l'encontre de L'Organisation, des sociétés affiliées à Chlorobike et leurs représentants et employés pour toute réclamation, demande, responsabilité ou autre dépense de toute sorte envers Vélo Vert Magazine. Votre renonciation et décharge en réclamation doit inclure, sans limitation, toutes les contestations pour actes de négligence ou omissions que vous pourriez tenter ou menacer d'intenter à l'encontre de l'Organisation, des sociétés affiliées à Riverside Publications, de leurs représentants ou leurs employés pour tout dommage corporel, y compris la mort, et tout dommage aux biens, en relation directe ou indirecte avec votre participation à un événement organisé par Chlorobike.

En cochant la case « J'accepte les conditions du règlement, de la décharge de responsabilité et de droit à l'image », vous reconnaissez avoir lu et compris les informations dispensées au sein des présentes ainsi que d'avoir bénéficié de toutes les explications utiles dans le cadre de votre participation à l'évènement concerné. Vous avez conscience des aptitudes nécessaires pour participer à cet événement et vous reconnaissez les posséder. Vous vous engagez à respecter les règles et interdictions précitées. Étant pleinement actif dans le déroulement de cet événement, vous acceptez les risques notamment liés à la pratique d'un sport et vous dégagez en conséquence et expressément la responsabilité de Chlorobike ainsi que celle des autres sociétés et partenaires présents à l'évènement concerné dans le cas où, notamment, vous seriez blessé à l'occasion de votre participation. Enfin, vous reconnaissez que les engagements ainsi souscrits ainsi que la décharge de responsabilité lieront vos héritiers et vos ayants droit.

ANNEXE : Tableau des phases finales

